



Conditions de garantie

Les guitares Kazourian sont garanties contre tout défaut de matériaux et de fabrication et ce, pendant 5 ans à partir de la date de fabrication de l'instrument. Cette garantie est valable pour le propriétaire d'origine uniquement et n'est pas transférable aux propriétaires suivants. Cette garantie ne couvre pas les pièces et accessoires fabriqués par d'autres entreprises comme les clés d'accordage, les micros, les chevilles de pont, cordiers, étuis et autres.

Cette garantie limitée constitue l'intégralité de la garantie des guitares Kazourian en ce qui concerne ses instruments. Aucune garantie offerte par quelconque autre partie que moi, Théo Kazourian, ne m'engage autrement que comme stipulé dans ce document.

La garantie limitée des guitares Kazourian ne couvre pas les éléments suivants:

- L'usure due à une utilisation normale et tout dommage résultant d'une mauvaise utilisation, d'abus ou de modifications non autorisées.
- Les dommages causés par des réparations non autorisées ou faites par l'utilisateur, un entretien incorrect ou des accidents.
- Une exposition à des températures et/ou humidité non correctes et toute autre action imprudente qui, de par sa nature, endommage l'instrument ou ses composants.

Température et humidité recommandées pour un instrument :

- Entre 40% et 55% d'humidité relative
- Entre 20 et 25 degrés Celsius de température